

C'est peut être à la suite de la première de ces terribles épidémies que lui fut dédiée la chapelle sud de l'église de Saint-Morillon, qui est déjà mentionnée au début du XVIIe siècle. Epoque, qui selon les traditions locales, ravagea tellement les paroisses voisines de Saint-Michel-de-Rieufret, qu'on fit venir du centre de la France une colonie pour repeupler la contrée. Saint Roch est né au XIVe siècle à Montpellier, ville qui appartenait à l'époque au roi de Majorque. Il voyagea beaucoup en Europe, se consacrant aux malades atteints de la peste dont il est le saint patron. Le culte de saint Roch, déjà très répandu au XIVe siècle devint européen au XVe siècle.

Les Vénitiens volèrent ses reliques à Montpellier et bâtirent pour les conserver la magnifique église San Rocco. La peste noire ravagea l'Europe au XVIe siècle, mais ce n'est qu'au siècle suivant, le fléau étant encore fort répandu, que Roch fut institué protecteur des malades. Par la suite il se rencontre encore dans l'art, tant comme figure de dévotion qu'à titre d'intercesseur auprès de la Vierge, au nom de ceux qui prient pour échapper à la contagion ; ou encore en témoignage de gratitude de la part de ceux qui ont été épargnés. Parce qu'il fit le voyage de Rome, le saint est généralement représenté en pèlerin. Il est accompagné de son chien, rappelant l'épisode où atteint lui-même de la peste, alors qu'il gît dans la forêt, son chien le nourrit en lui amenant du pain.

Le retable date probablement de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il se compose d'un socle élevé jusqu'à la hauteur de l'autel. Au-dessus de ce socle quatre colonnes torsées ornées de pampres et terminées par des chapiteaux corinthiens entourent deux statues placées sur des culs-de-lampes à feuilles d'acanthe. Au-dessus de l'autel un grand cadre (1722 – Cl. M.H 28/03/1969) occupe le compartiment central. Un entablement important orné de rinceaux et d'une corniche aux moulures vigoureuses couronne la composition et forme saillie au-dessus des quatre colonnes. Au troisième niveau un demi-fronton cintré est interrompu par un panneau rectangulaire flanqué de volutes et orné en son centre du triangle de la trinité. Une simple croix somme l'ensemble.



Retable de la chapelle Saint-Roch

La statue de Saint Roch, vraisemblablement du XIXe siècle, qui orne le retable, le représente avec une physionomie douce et gracieuse. Des cheveux longs tombant sur les épaules et une barbe courte lui donnent l'air d'un apôtre. On pensait qu'à ce degré de sublimité la charité marquait un visage et le façonnait à la ressemblance de Jésus-Christ ou de ses apôtres.

Saint Roch ressemble à Saint Jacques par le costume : le chapeau, le manteau, le bourdon, la panetière, tout ce qui symbolisait alors le voyage. La coquille, à l'origine symbole du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle est devenue l'emblème de tout pèlerin, et donc aussi de Saint Roch. Plusieurs particularités empêchent la confusion avec Saint Jacques ; une de ses jambes est nue et laisse voir une plaie, pour faire entendre qu'il fut atteint, lui aussi de la peste, et généralement son chien veille sur lui.



Saint Roch

Saint Boniface en pendant de la statue de Saint Roch

Elevé dans un couvent bénédictin en Angleterre, Boniface vécut de 675 à 754/5. Il se consacra à l'érudition monastique, puis devint missionnaire et parti prêcher les peuples païens du nord de l'Europe. Archevêque de Mayence en 744, il subit le martyre de l'épée en Hollande.

Boniface est représenté en habit d'évêque, coiffé de la mitre épiscopale simple et porte la chasuble romaine rouge complétée du pallium : insigne réservé aux archevêques. D'une main il fait un geste de bénédiction et de l'autre tient la palme du martyr.



Saint Boniface

Dans la peinture sur toile du retable, datée de 1720 et œuvre du peintre toulonnais Sibon, saint Roch présente la plaie sur sa jambe nue. Cette plaie à l'aspect d'une blessure profonde, comme une blessure de flèche.

La peste restait dans l'imagination populaire un trait lancé par la main de Dieu. L'artiste l'a représenté dans la forêt, en compagnie de son chien, qui lui amenait du pain pendant sa guérison.

Cette œuvre n'est pas mentionnée lors de l'inventaire de 1906, sa mise en place au centre du retable de saint Roch serait donc postérieure.



Peinture sur toile du retable, Saint Roch - 1720 - Sibon

La chapelle de la Vierge (Cl. M.H 28/03/1969)

La chapelle de la Vierge est constituée d'un retable de style classique datant également de la seconde moitié du XVIIIe siècle, au devant duquel s'élève un autel de bois avec un tabernacle surmonté d'une statue de bois doré de la Vierge à l'enfant.

Le retable en bois peint gris et or occupe la totalité du mur de la chapelle sud. Il est composé de quatre pilastres d'ordre composite supportant une haute corniche interrompue dans sa partie centrale pour laisser place à une gloire rayonnante ornée au centre du triangle de la Trinité.

Le panneau central du retable est percé d'une niche recevant la statue de la Vierge à l'enfant. Il est encadré de draperies, guirlandes et enroulements en bas reliefs dorés. Sur les panneaux latéraux, au-dessus des portes qui mènent pour l'une d'entre-elles à la sacristie, l'autre étant fictive, se détachent les statues de Sainte Anne à gauche, et de Joachim à droite. L'autel en bois, en forme de tombeau, est surmonté d'un tabernacle en bois doré à décor de palmettes. Il supporte la statue de la Vierge à l'enfant.



Chapelle de la Vierge

Statue de la Vierge à l'enfant

Cette œuvre a retenu l'attention du professeur Roudié qui la date du XIV^e siècle : « Si nous rapprochons les Vierges de Lagorce et de Saint-Morillon, c'est parce qu'elles sont toutes deux assises, ce qui est une particularité non point exceptionnelle au XIV^e siècle mais relativement rare; il faut sans doute y voir la persistance d'une tradition ancienne ; archaïque est aussi dans les deux œuvres la présentation de l'Enfant Jésus qui ne joue pas avec sa mère mais garde une grande dignité et tient le globe du monde au lieu d'un oiseau ou d'un fruit. Il faut donc sans doute assigner à ces deux œuvres une date assez reculée dans le XIV^e siècle. Elles sont par ailleurs très différentes l'une de l'autre, si l'on met à part une certaine ressemblance dans le visage large assez peu modelé aux traits menus. »

La Vierge de Saint-Morillon peinte et dorée présente la particularité de n'avoir pas de voile ; des cheveux traités avec une minutie et un réalisme extrême forment autour de sa tête une sorte de couronne qui devait être surmontée d'un diadème mobile qui a disparu. Les plis de la robe du manteau sont en très faible relief mais leurs cassures et leurs enroulements savants, et d'ailleurs très invraisemblables sont tout à fait typiques de l'art du XIV^e siècle si épris d'élégantes arabesques.



Vierge à l'enfant

Statues de Sainte Anne et Saint Joachim (Cl. M.H 28/03/1969)

Bien que le culte d'Anne soit déjà attesté au VI^e siècle en Orient, ce n'est que dans la Légende dorée au XIII^e siècle qu'est relatée l'histoire des parents de la Vierge, d'après des évangiles néo-testamentaires.

Sainte Anne est représentée debout avec Marie enfant à ses côtés, dans sa fonction éducative. Elle guide attentivement sa fille dans la lecture d'un livre qu'elle désigne du doigt. Le groupe présente un travail soigné datant probablement du XVIII^e siècle. Deux tons d'or distinguent les manteaux des robes de Sainte Anne et de la Vierge enfant, dont les cascades de plis et les déhanchements donnent toute la dimension expressive au sujet.

Joachim, en pendant, provient certainement du même atelier. Les maladresses dans les proportions des mains permettent de supposer qu'il s'agit de l'œuvre d'un artisan local. Vêtu d'une tunique longue et d'un ample drapé, il exprime dans sa gestuelle une grande humilité.



Sainte Anne et la Vierge



Saint Joachim

Les Fonds baptismaux

Situés dans le bas côté Sud, sur le mur occidental, les fonds baptismaux datent du XIX^e siècle, et se présentent selon la description qui en est faite au moment de l'inventaire de la Séparation de l'Église et de l'État, en 1906. « Fonds baptismaux en marbre fermés par une grille en fer. Au fond grand retable en bois avec quatre colonnes. Le bas du retable forme armoire à deux battants ».

Le retable imposant en bois naturel se compose de quatre colonnes corinthiennes cannelées et rudentées aux deux-tiers supérieurs. Elles soutiennent une épaisse corniche supportant au droit des colonnes des pots à feu et au centre un médaillon marqué du chiffre JHS. Les chapiteaux, les guirlandes et les rinceaux sont rehaussés de dorure.

Le centre du retable reçoit une peinture sur toile, non signée, représentant le baptême de Jésus par Saint Jean-Baptiste dans le Jourdain. A genoux au pied de son baptiseur, qui se tient debout sur la berge, le Christ les bras sur la poitrine, reçoit le sacrement avant de commencer sa vie de prédication. Jean-Baptiste tient dans l'une de ses mains son bâton d'ermite remplacé par une croix faite de roseaux. Au-dessus de la scène des angelots accompagnent le Saint Esprit sous forme de colombe.



Fonds baptismaux – peinture sur toile du retable

Les vitraux

Dans son cours d'archéologie sacrée en 1854, l'abbé Godard explique la faveur remportée par la peinture sur verre dans les grands programmes religieux du XIXe siècle : « Les verrières de couleur sont si favorables à la piété que les fidèles, en entrant dans certaines églises pour prier, se dirigent instinctivement vers les chapelles qui en sont décorées... les verrières remplacent les tableaux mobiles sans nuire comme eux à l'architecture»

Sous l'impulsion d'architectes et d'érudits du Moyen-âge, les maîtres verriers réalisent des vitraux dans le goût médiéval. La naissance de la Commission de Monuments Historiques et les restaurations de cathédrales qui s'ensuivirent favorisèrent la naissance du vitrail archéologique. La demande va devenir de plus en plus importante au fur et à mesure que les églises se restaurent. On voit alors des ateliers devenir de véritables entreprises industrielles, appelées alors manufactures qui vendaient des vitraux sur catalogue et au mètre carré. Face à ces grandes manufactures très sollicitées se développent des ateliers régionaux, dont certains sont connus pour leurs intéressantes productions.

Pour les vitraux de son église, la fabrique de Saint-Morillon fait appel à l'atelier des Dagrands. Pierre-Gustave Dagrands (1839-1915) fait son apprentissage dans le grand atelier bordelais de Joseph Villet.

En 1872 il s'installe cours Saint-Jean (cours de la Marne) avec pour collaborateurs ses fils Maurice (1870-1959), Charles (1876-1939) puis Victor (1879-1925). L'entreprise florissante s'installe dans de nouveaux ateliers et à la fin du XIXe siècle la production du vitrail devient considérable, environ 3000 édifices religieux ou civils en France et à l'étranger sont équipés de vitraux de Dagrاند. L'entreprise cesse son activité en 1972.

Les maîtres-verriers du XIXe s'inspirent de l'art du moyen âge, mais adoptent les techniques modernes. En réduisant considérablement la résille de plomb ils enserrant désormais de larges plages de verre teinté rehaussé de grisailles pour les draperies et les visages, ou encore sur les architectures et les paysages qui se détachent sur des fonds vifs. Les couleurs les plus riches sont réservées aux personnages, les bleus éclatant, le vermillon, l'or ou le jaune.

La modeste église de Saint- Morillon ne peut se doter d'une riche décoration. La fabrique honore cependant son édifice en commandant aux ateliers Dagrاند une verrière représentant saint Maurille en pied pour le chœur et trois vitraux en médaillons représentant Saint Jean, Notre-Dame de Lourdes et saint Roch. Les autres baies sont ornées de simples vitraux à motifs géométriques.

Le vitrail du chœur : saint Maurille en évêque

Saint Maurille au visage d'âge mur et barbu est représenté en évêque. Il est coiffé d'une mitre frayée, celle que l'on porte pour les temps de pénitence, et tient dans sa main droite sa crosse épiscopale, qui selon l'usage a la partie recourbée tournée vers les fidèles. De l'autre main il tient un livre ouvert. Il est vêtu d'une aube mauve, d'une dalmaticelle rouge ornée d'un galon doré et d'une chasuble verte doublée de bleu, également gansée d'or. Le saint patron, représenté en pied, se détache sur un fond rouge orné de rinceaux en grisaille ceint d'une fine bordure bleu vif.

Le vitrail de Saint Jean

Le chœur est également pourvu d'un vitrail représentant Saint Jean dans un médaillon. En raison de la condamnation de la baie, le vitrail apparaît opaque aujourd'hui. Le disciple du Christ est représenté en buste dans un médaillon polylobé. Le visage jeune, et l'expression vive du regard, laisse à penser qu'il s'agit d'un portrait. Il tient un livre ouvert sur la poitrine : principal attribut de Jean, rappelant qu'il est l'auteur d'un Evangile, considéré comme le plus spirituel, et de l'Apocalypse.

Le vitrail de la chapelle Nord

Notre Dame de Lourdes en médaillon.

Marie est présentée les mains jointes sur la poitrine et le visage souriant. Elle est habillée selon la description qu'en fit Bernadette Soubirous lorsque « la Dame », selon l'expression de la jeune fille, lui apparut pour la première fois le 11 février 1858 : « Elle était vêtue d'une longue robe et d'une ceinture bleue entourant le milieu du corps et d'un voile blanc, fixé autour de la tête qui descendait jusqu'au bas du corps ». Le visage nimbé, Marie se détache sur un fond bleu subtilement dégradé en grisaille.

Le vitrail de la chapelle Sud

Le buste de Saint Roch dans un médaillon polylobé.

Le saint présente un visage jeune et barbu. Il tient d'une main son bourdon de pèlerin complété d'une gourde, et présente de l'autre sa devise : (Tu) ERIS IN PESTE PATRONUS. Le personnage nimbé se détache sur un fond bleu vif à bordure ornée. Le reste de la verrière est composée d'une résille noire fleurie sur fond blanc ourlée de bordures colorées bleue et rouge.



Vitrail de Saint Maurille



Vitrail de Saint Jean



Vitrail de la Vierge



Vitrail de Saint Roch



Autres vitraux aux motifs géométriques et floraux

Source : Historique de l'église de Saint Morillon - Recherches et notice historique-Laurent Chavier, historien de l'art.

La litre de Montesquieu (Cl. MH 04/02/1954)



Un fragment d'une litre funéraire peinte à l'huile, aux armes de Montesquieu, est toujours visible sur la paroi intérieure du bas-côté Sud de l'église.

Les armoiries de Montesquieu sont disposées au centre d'une large bande noire horizontale qui, s'il s'agit bien d'une litre funéraire, se poursuit sur toute la longueur de la chapelle. Cette peinture murale a été dégagée en partie de l'enduit de chaux qui revêt aujourd'hui encore les murs de l'église.

On observe qu'elles ont été exécutées en deux temps. D'une part une première intervention concerne les bandes noires qui les entourent avec un premier champ au centre, dont on ne décèle aujourd'hui qu'une plage blanche, d'autre part, les armoiries proprement dites, inscrites sur ce premier champ clair. La date de réalisation est recherchée par le SIGM. (1756 ou 1765 ?).

La couleur de la première phase du décor est posée directement sur l'enduit chaux/sable qui recouvre la maçonnerie. Les armoiries quand à elles, ont été peintes très probablement à l'huile par dessus cette première intervention faisant alors office de couche préparatoire.

Les armoiries de la maison Secondat de la Brède de Montesquieu, sont décrites comme suit:
« D'azur, à un croissant d'argent, accompagné en chef de deux coquilles d'or. »



Ici, à Saint Morillon, elles sont ovales, encadrées par des griffons, avec la couronne de baron.

Charles Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu (1689-1755) a marqué fortement le village de Saint Morillon, et réalisé son unité en achetant en 1746 la partie droite appartenant au Seigneur de Barsac et en le rattachant à la partie gauche qui faisait partie de la baronnie de la Brède. Si le Seigneur de la Brède avait le droit de litre, dans toutes les églises de sa seigneurie, c'est à Saint Morillon que l'on trouve cette pièce unique.

Source : site web du SIGM

On entend par le terme « LITRE », une bande noire, peinte en forme de lé de velours, sur les murs d'une église, en dedans et en dehors, sur laquelle on peint les armoiries des patrons et des seigneurs hauts justiciers, après leur décès.

Le terme « LITRE » vient du latin *litura*, à cause que l'on noircit la muraille de l'église.

On l'appelle aussi *Ceinture funèbre*, parce qu'elle ne s'appose qu'après le décès des personnes qui sont en droit d'en avoir.

Le droit du LITRE est un des principaux droits honorifiques, ou grands honneurs de l'église, et, en conséquence, il n'appartient qu'aux patrons et aux seigneurs hauts justiciers du lieu où l'église est bâtie.

L'usage des LITRES n'a commencé que depuis que les armoiries sont devenues héréditaires. Il a d'abord été introduit en l'honneur des patrons seulement, et a été ensuite étendu aux seigneurs hauts-justiciers.

*D'après le Dictionnaire encyclopédique de la noblesse de France
Nicolas Viton de Saint-Allais (1773-1842) — Paris, 1816*

Cette pratique a pris fin avec l'abolition des privilèges du 4 août 1789.

La litre de Montesquieu est classée au titre des Monuments Historiques (Date de protection : 1954/02/04).

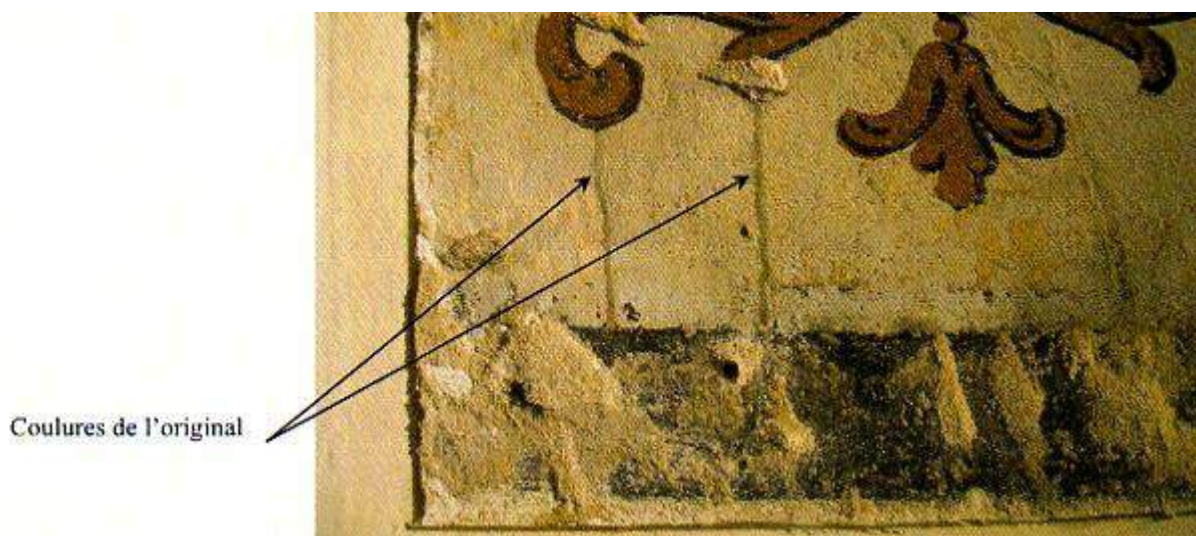
Elle a fait l'objet d'une restauration sous maîtrise d'ouvrage du SIGM, avec le soutien du Conseil général et de la Fondation du Patrimoine, réalisée par R. de Resseguier.

Au cours du nettoyage, des coulures de peintures originales ont été remises à jour. Elles donnent un élément de réflexion intéressant sur la qualité d'exécution d'une telle œuvre : exécution rapide, pour un décor sensé être éphémère.

Le conservateur de la DRAC a décidé de masquer à nouveau ces imperfections (coulures datant du XVIIIème siècle).



Litre avant restauration



Par arrêté du 24 décembre 1925, l'abside, le chœur et les chapelles formant le transept de l'église Saint Maurille ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

En 2008, cette mesure de protection a été étendue à l'ensemble du bâtiment (intérieur et extérieur), à la partie du mobilier restant non inscrite ainsi qu'à l'édicule situé derrière l'édifice.

LE PETIT EDICULE



Ce petit édifice de la fin du XIX^{ème} siècle est situé derrière l'église Saint Maurille.

Il s'agit d'anciens WC publics, autrefois utilisés par les paroissiens lors des cérémonies.

Imaginons cette fin de XIX siècle ... En ce temps là, la foi catholique s'exprimait très fortement, et notamment, au travers des trois célébrations du dimanche : matin, midi et soir, rythmées par l'angélus.

Tout paroissien était tenu d'y assister avec assiduité, même s'il ne résidait pas à proximité du bourg. Il passait ainsi la journée au village.

Evoquant aussi ce passé, faisant face à l'église, existe une porte cochère, aujourd'hui peinte en vert. Elle ferme une « remise », propriété privée.

Tôt le matin, la calèche amenait maîtres et ouvriers pour l'heure des matines. Ils assistaient à la grande messe de midi, et ne s'en retournaient qu'après les vêpres du soir. Une partie de ce bâtiment a conservé son sol en pierres et un râtelier: elle abritait calèche et cheval.

Dans la pièce contiguë, devant une cheminée, bat-flanc, table et chaises, permettaient aux personnes de se restaurer et se reposer.

Début 2008, des travaux de couverture ont été exécutés par les Chantiers d'Insertion Entre- deux- Mers (Association d'Insertion conventionnée d'Utilité Sociale) afin de mettre hors d'eau ce petit bâtiment qui ne manque pas de caractère.

Les matériaux (zinguerie, charpente et voligeage, ardoises) ont été fournis par des membres de l'association SIGM ou par la commune, propriétaire de l'édifice.

La commune de Saint Morillon envisage la réhabilitation de cet édicule en mini-musée.

Source : Site web du SIGM

**COUVENT DE BETHANIE
(ANCIEN DOMAINE FOURNIER)**



Fournié ou Fournier appartient dans le courant du XVIIIème siècle à l'intendant Tourny, c'est du moins ce que rapporte la tradition locale. De l'ancienne maison mentionnée par la carte de Belleyme, située à l'Est de la route de Labrède à Saint Morillon, ne subsistent plus que quelques éléments.

Au milieu du XIXème siècle, le domaine, propriété de M. de Baritaud, produisait encore du vin, les communs dessinaient une cour que jouxtait le logis. Une seule façade de celle-ci reste encore en l'état.

Léo Drouyn aurait vraisemblablement séjourné à Fournier du 13 au 18 mai 1857 ; pendant son séjour à Saint Morillon, il aurait réalisé les dessins et gravures sur les zones humides autour de la vallée du Gât Mort.

Les communs furent en partie reconstruits à la fin du XIXème siècle, en partie détruits.

En 1948, des Dominicaines s'installent dans cette ancienne propriété agricole, havre de calme et de paix où la forêt et la vigne se mêlent harmonieusement ; le domaine abritait alors une quinzaine de religieuses se consacrant à des œuvres charitables : insertion des malheureux, soutien aux femmes en difficultés.

La première communauté des Dominicaines de Béthanie a été fondée en 1866 et vit le jour dans le diocèse de Besançon.

C'est en visitant les détenues de la prison centrale de Cadillac, et en organisant des retraites parmi elles, que le père Lataste prit conscience que ces femmes, à leur sortie de prison, pouvaient se consacrer à Dieu en partageant une vie de prière, d'adoration et d'apostolat avec d'autres religieuses au passé différent. S'inspirant de Marie-Madeleine, le fondateur voulait mettre en pratique le principe disant que « les très grands pécheurs ont eux ce qui fait les plus grands saints ».



Maison de force de Cadillac en 1864

Les sœurs font vœu de chasteté, d'obéissance et de pauvreté, dans la plus parfaite discrétion du passé de chacune et le respect de tous. Leurs activités apostoliques sont nombreuses, allant de la visite aux détenus à l'animation de maison d'accueil pour pèlerins ou personnes désirant faire une retraite.



Sœur Henri-Dominique fut la première Supérieure de la Congrégation des Dominicaines de Béthanie

Actuellement, les sœurs ont d'autres implantations :

- La maison généralice, située à Saint-Sulpice-de-Favières dans le département de l'Essonne , qui compte 18 sœurs
- Dans le Doubs à Montferrand-le-Château
- En Italie à Turin, en Suisse et en Pologne.

La propriété constituée de trois corps de bâtiment (le troisième est un chai) et d'une superficie de 3 hectares a été par la suite convertie en centre d'hébergement, comprenant une trentaine de chambres, et en Maison de repos.

Béthanie a été rachetée récemment par la commune pour y continuer des actions solidaires en direction de différents publics.





Saint Dominique (1170-1221)

Né vers 1170 à Caleruega, en Castille, Dominique de Guzman était fils de nobles espagnols. A 14 ans il entra à l'université de Palencia. Pendant ses années d'études, il y eut une famine dans la ville et Dominique vendit alors ses livres pour secourir les pauvres. Toute sa spiritualité est inscrite dans ce geste : étudier est une bonne chose, mais le souci des hommes est premier.

Devenu chanoine régulier d'Osma en Vieille-Castille, il accompagne son évêque Diègue en voyage et c'est en traversant le midi de la France que tous deux sont frappés par les ravages de l'hérésie des cathares, une vieille idéologie sectaire qui enseigne le mépris de la vie charnelle et de son instrument de propagation : le mariage. Diègue et Dominique vont à Rome et obtiennent du pape Innocent III la mission de parcourir, avec quelques compagnons, les régions infectées et d'y prêcher l'Évangile par la parole et par l'exemple. La pauvreté évangélique et l'entrain joyeux caractérisent ces prédicateurs. Ils vont deux par deux, prêchant et mendiant leur nourriture.

Saint Dominique s'appuie sur la prière du monastère de Prouilhe, près de Fanjeaux, où il a rassemblé quelques "parfaites" cathares converties. Afin de poursuivre et étendre son œuvre de prédication, il réunit ses premiers compagnons dans un couvent de Toulouse dans le même souci de radicale pauvreté. Le pape Honorius III approuve en 1216 son œuvre qui devient l'Ordre des Frères prêcheurs. Dès l'année suivante, Dominique les disperse dans toute l'Europe afin d'y fonder des couvents. Il meurt d'épuisement à Bologne le 6 août 1221, pendant une campagne missionnaire dans le Nord de l'Italie. Il sera canonisé en 1234. Sa fête est le 8 Août.

On rapporte qu'en 1214, Dominique s'était retiré dans un bois près de Toulouse et mis en prière et en grande pénitence et jeûne, afin d'expier les offenses faites à Dieu par les pécheurs, les hérétiques et les impénitents ! Le troisième jour, la Très Sainte Vierge Marie lui apparût, accompagnée de trois princesses de la Cour céleste. Et Marie lui dit :

“Mon fils Dominique, ne vous étonnez pas de ne pas réussir en vos prédications ! Car, vous labourez un sol qui n'a pas été arrosé par la pluie... Sachez que, quand Dieu voulut renouveler le monde, Il envoya d'abord la pluie de la Salutation Angélique, et c'est ainsi que le monde fut racheté... Exhorte donc les hommes, dans vos sermons, à réciter mon Psautier, et vous en recueillerez de grands fruits pour les âmes.”

C'est ce que fit dès lors Dominique, et les résultats furent vite considérables ! Il y eut bien la vingtaine d'années de guerre de la croisade des Albigeois, qui fit beaucoup de massacres des deux côtés des belligérants, attisa beaucoup de braises, mêla beaucoup d'injustices à une cause juste ! Mais, ce fut le Rosaire, et non les armes, qui convertit les âmes...



Père Lataste (1832-1869)

Alcide Lataste est né à Cadillac sur Gironde le 4 septembre 1832. A cette époque, il y avait dans la ville deux lieux d'enfermement qui impressionnaient la population, un hôpital psychiatrique et une prison centrale, abritant près de 400 femmes condamnées aux travaux forcés. Après ses études secondaires, Alcide Lataste a travaillé quelques années comme contrôleur des impôts dans différentes villes du sud de la France, Privas, Pau, Nérac. Ces années ont été pour lui l'occasion de découvrir, au sein des Conférences Saint-Vincent de Paul fondées par le bienheureux Frédéric Ozanam, une vie fraternelle tournée vers les plus pauvres et marquée par la prière commune et l'eucharistie.

Il envisage un moment de se marier avec Cécile de Saint-Germain, mais son père s'y oppose en le trouvant trop jeune. Cécile meurt l'année suivante. A vingt cinq ans, Alcide Lataste prend la décision de répondre à un appel au sacerdoce qu'il portait depuis son enfance et entre au noviciat dominicain de Flavigny, le 4 novembre 1857.

Ses premières années dominicaines sont marquées par la maladie, qui le tiendra toujours un peu à l'écart des autres frères et de leurs activités. En 1860, au couvent de Saint-Maximin, il fait une expérience spirituelle majeure, à l'occasion du transfert des reliques de sainte Marie-Madeleine. « Baisant cette tête autrefois avilie, aujourd'hui sacrée, je me disais : il est donc vrai que les plus grands pécheurs, les plus grandes pécheresses ont en eux ce qui fait les plus grands saints ; qui sait s'ils ne le deviendront pas un jour... ». A l'issue de ses études, il est ordonné prêtre le 8 février 1863 et assigné au couvent de Bordeaux.

En septembre 1864, il est envoyé prêcher une retraite aux détenues de la prison de Cadillac, sa ville natale. Selon ses propres termes, il y arrive « marqué par les préjugés populaires et convaincu que ce serait sans doute inutile ». Malgré tout ce qu'il a pu entendre dans sa jeunesse sur ces femmes et sur leurs crimes, il s'adresse à elles dès le premier jour en leur disant : « mes chères sœurs » et en insistant sur ce lien de fraternité en Christ qui l'unit à son auditoire. Le prédicateur est surpris de constater que de nombreuses détenues mènent une vie de prière et souhaitent se donner à Dieu. Priant avec elles devant le Saint-Sacrement, il conçoit, ou plutôt il reçoit, l'idée d'ouvrir pour elles les portes de la vie religieuse contemplative dominicaine. Il est en effet convaincu que le pardon qu'elles ont reçues de Dieu fait d'elles des créatures nouvelles. Très rapidement il tente de mettre ce projet radicalement nouveau en œuvre, mais se trouve confronté à des réticences de la part de l'archevêque de Bordeaux.

Il garde cependant au fond du cœur ce projet, qu'il considère comme l'œuvre de Dieu et non la sienne, et il porte le souci des conditions de vie des femmes sortant de prison.

Durant l'été 1865, l'Ordre dominicain restaure la Province de Toulouse. Bien que d'origine méridionale, le Père Lataste choisit de rester fils de la Province de France, par fidélité à Lacordaire dont le zèle apostolique avait joué un rôle déterminant dans son entrée dans l'Ordre. Il est de ce fait présent au chapitre provincial où il défend une position pleine de prudence dans le débat sur les observances monastiques. Il est nommé père maître des frères étudiants, appelés alors « novices-profès », au couvent de Flavigny. Avant de prendre cette charge, il revient cependant pour une nouvelle retraite à Cadillac en septembre 1865 ; il y découvre avec émotion que les détenues sont restées fidèles durant cette année aux orientations spirituelles qu'il leur avait données : offrir leur vie quotidienne en prison de la même façon que les moniales offrent à Dieu chaque instant de leur existence. En conclusion de cette retraite, il prêche avec enthousiasme : « ici, j'ai vu des merveilles ! » en faisant le parallèle avec la même expression employée par Catherine de Sienne au sortir de l'extase. Ce n'est pas dans l'extase, mais en prison qu'il a vu des merveilles, en entendant les confessions des détenues, en priant avec elles, au milieu d'elles comme un frère au milieu de ses sœurs.

Dès lors, il s'engage plus directement dans la réalisation des idées qui avaient germé en lui l'année précédente. Il publie en mars 1866 une brochure, *Les réhabilitées*, qu'il envoie en particulier aux députés et à de nombreux journalistes pour tenter de faire évoluer l'opinion publique à l'égard des femmes sortant de prison. A ses yeux, la récurrence de beaucoup d'entre elles est due non pas à un « mauvais fond » ou à quelque gêne du crime, mais au fait que personne ne leur fait confiance. Les anciennes détenues qui souhaitent retrouver une vie normale ne trouvent ni logement ni emploi à leur sortie de prison et cela les conduit à la récurrence. La fondation annoncée de la maison de Béthanie, dans laquelle seront mêlées en un même communauté dominicaine des religieuses au passé sans embûches et des femmes sortant de prison est présentée non comme une réponse à ce problème, mais comme un signe prophétique placé dans la société pour faire évoluer les idées : au nom de quoi porter une telle méfiance sur ces femmes si elles sont pourtant capables de mener la vie religieuse, considérée alors comme le sommet de la vie chrétienne ?

Avec l'aide de Mère Henri-Dominique qui s'est très vite engagée à ses côtés dans ce projet utopique, le père Lataste peut fonder la maison de Béthanie le 14 août 1866. Cette nouvelle communauté connaît très vite de grandes difficultés en particulier à cause des réactions de rejet et de méfiance qu'elle suscite au sein même de la vie religieuse. Le père Lataste se dévouera sans compter au service de ses « chères sœurs » et de la spécificité de leur charisme, avec le soutien du cardinal Mathieu, archevêque de Besançon et du père Jandel, Maître de l'Ordre des prêcheurs. Il poursuit parallèlement une activité de prédication, rapidement mise à mal par la tuberculose pulmonaire qui l'atteint à partir du carême 1868. C'est à la maison de Béthanie de Frasnes le Château (Doubs) qu'il meurt le 10 mars 1869, entouré d'une communauté de sœurs déjà nombreuse et qui se développera rapidement par la suite. Un frère dominicain envoyé à son chevet pour prendre soin de lui durant ses derniers

jours a laissé un récit impressionnant de son agonie durant laquelle le père Lataste a fait des confidences sur l'évolution de sa vie spirituelle.

Celle-ci s'est dépouillée tout au long de sa brève vie religieuse, passant d'un goût un peu désordonné pour toutes sortes de dévotions à la contemplation du Christ, puis à la pensée de Dieu seul, au delà des mots. « Mon âme se porte vers Dieu sans cesse par un acte d'amour continu un peu vague et un peu sourd, il est vrai, mais plus fort que moi-même. Il se fait en moi une adoration perpétuelle de Dieu par un acte simple de mon âme, toujours le même et toujours nouveau, sans commencement, sans milieu, sans fin : c'est comme un reflet, une lueur de l'éternité. »

A la fin des années 1990, des détenus d'une prison des États-Unis ont entendu parler du père Lataste et de Béthanie. Enthousiasmés par cette histoire, ils ont pris contact avec les sœurs de Béthanie, ils ont commencé à travailler sérieusement les textes du père Lataste. Plusieurs d'entre eux ont demandé à devenir laïcs dominicains.

Le caractère tout à fait exceptionnel de l'apostolat du Père Lataste et la profondeur de sa vie spirituelle, en particulier au moment de sa mort, ont suscité l'ouverture de son procès de béatification en 1937.

*Fr. Jean Marie Gueullette, o.p.
vice-postulateur de la cause du Père Lataste*

SOURCES :

« Châteaux et maisons de campagne du canton de La Brède » TER Histoire de l'Art-Université Bordeaux III (1978) P. Maffre – Conseil régional Aquitaine (Service du Patrimoine et de l'Inventaire)

catholique-bordeaux.cef.fr

<http://garomedias.free.fr/bethanie.jpg>

<http://dominicainesbethanie.com/>

<http://www.mariedenazareth.com>

http://nouvl.evangelisation.free.fr/alcide_vital_lataste_extrait.htm

CROIX DE MISSION



Cette croix de mission est située près du Gât-Mort juste après le pont de pierre. Sept croix de mission ou calvaires ont été recensés dans la commune, malheureusement, une grande majorité des éléments du petit patrimoine a disparu.

Cette croix de mission est représentée sur une des toiles du peintre Gaston Rigaud intitulée « RETOUR DES CHAMPS, SOIR TRISTE », réalisée en 1910 et exposée à la mairie de Saint Morillon (Cf. p)

Le décapage et peinture du métal ont été réalisés par les Chantiers Entre Deux Mers sous maîtrise d'ouvrage de l'association SIGM.

☛ *Cf. Historique des croix de mission – Tome IV – Saint-Médard-d'Eyrans, p.41*

ARCHITECTURE CIVILE

Les édifices publics

MAIRIE



Cet immeuble du XIXème siècle, fut acheté en 1865 en remplacement du petit local certainement en bois qui trônait au moins depuis la révolution devant le mur du cimetière.

Les dates inscrites sur l'horloge correspondent à la date de naissance 1875 d'un maire du début du XXème siècle, Honoré Zappa ainsi que la date de son mariage, le 5 juin 1906.

Il abrite une exposition sur Léo Drouyn et Gaston Rigaud (Cf. p), deux artistes peintres qui ont séjourné à Saint Morillon.



Horloge de la mairie



Saint Morillon en 1858 : on peut remarquer que l'ancienne mairie est appuyée sur le mur du cimetière

La première municipalité de Saint Morillon

Au printemps 1790, les Saint-Morillonais, pour la première fois élisent leur maire et leur « Conseil général ». D'un seul coup, comme tous les Français, ils obtiennent la possibilité de posséder une mairie, celle de décider d'un budget et donc d'une politique municipale.

Sur une population de 700 à 750 habitants (dont 400 à 500 adultes environ), ils ne sont que 175 à pouvoir voter. Evidemment, les femmes ne votent pas... ni ceux qui n'acquittent pas un impôt équivalent à trois journées de travail.

On ignore combien d'hommes ont réellement voté, lors de cette première élection, mais on sait qu'à partir de 1794, ils ne seront guère plus que 30.

Qui sera le premier maire ? Son nom nous est conservé : THERON, d'une famille de chirurgien, venue d'Agen vers 1730 et établie au village après mariage.

Elu pour deux ans, il est entouré de cinq officiers municipaux (nos actuels adjoints), de 12 « notables » (nos conseillers municipaux), d'un « procureur de la Commune » et d'un « secrétaire-greffier ».

Voyons rapidement notre premier maire THERON à l'œuvre : A lui de déterminer le tracé exact des limites de la Commune ; à lui de surveiller la formation de la garde nationale, cette « milice civile » chargée de la défense des « acquis révolutionnaires » : 180 hommes, répartis en trois compagnies sous les ordres d'un Colonel, le citoyen MOREL, 180 hommes qui doivent faire l'exercice tous les dimanches pendant quatre mois, au printemps et en été.

A lui encore de veiller à la constitution dans la légalité de la « Société populaire » Saint-Morillonnaise, filiale du futur club des Jacobins à Paris, par l'intermédiaire de celui de Bordeaux. Notre village est alors à l'avant-garde des idées nouvelles, car on sait qu'en Gironde, seulement 13 % des communes possèdent une telle organisation, dont le rôle est d'être l'« aiguillon » de la Révolution.

Au premier maire de se rendre par deux fois auprès du curé en titre, l'abbé DUFRENNE, pour connaître sa décision relative au serment de fidèle à la Constitution civile du Clergé. Il ne pourra que qu'enregistrer ou transmettre en haut lieu le refus de ce pasteur qui préfère rester fidèle à son église.

Le maire inaugure le rôle de médiateur qui sera si souvent celui de ses successeurs. Pour la première fois, en effet, un habitant trouve sur place un responsable à qui soumettre à l'amiable les problèmes qui l'opposent à ses voisins. Tel ce plaignant qui, un beau matin, trouve les bornes limitant un de ses terrains, enlevées et les fossés qui le limitent, comblés... !

Joseph Boyreau

ARCHITECTURE CIVILE

Les propriétés privées non viticoles

DEMEURE CAMARSET

Selon P. Delpech Montesquieu aurait céder Camarset en tant que terre roturière au baron de Saint selve.

MAISON NOBLE LUZIER-DARRIET



DARRIET (de RIET ou RIEU) signifierait est un petit cours d'eau.

HISTORIQUE

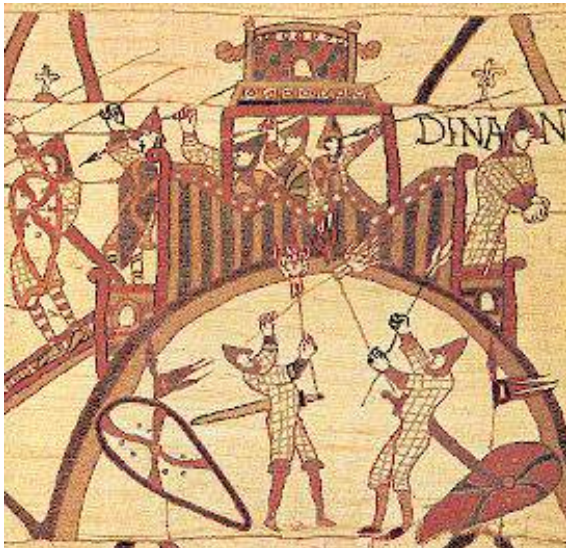
Près des ruines du moulin de Luzier, s'élève une motte, vestige d'un petit édifice défensif ; E. Guillon (le nomme « château des Luziers » :

« A 1500 mètres environ à l'Ouest du bourg de Saint Morillon, au confluent du Gua-Mort et du petit ruisseau de Mitaut, au lieu appelé le Graveyron, s'élève au milieu des bois une motte artificielle, de 8 mètres de hauteur et de 25 à 30 mètres de diamètre, entourée d'un fossé de 10 mètres environ de largeur. Sur cette motte il y avait des constructions en pierres, qui ont été démolies il n'y pas bien longtemps ; c'était le château de Luziers, qui peut avoir été autrefois une position militaire assez forte, protégée par des marais... »

Les châteaux de la Gironde – E. Guillon -1869

Selon Rebsomen, Darriet serait l'ancienne maison noble de la motte de Riet reconstruite. La carte de Belleyme en fait un hameau ; selon M. Maffre, son nom viendrait d'une famille Darriet qui existait à la Révolution et jouait un rôle important puisque l'un de ses membres était officier municipal de Saint Morillon.

La motte de Luzier a été décrite par Léo Drouyn lors de son passage à saint Morillon le 14 mai 1857 :
« Une motte artificielle entourée d'un fossé. Elle a 6 à 8 mètres de haut sur 25 de diamètre dans un sens et 20 dans l'autre avec des fossés de 8 à 10 m de largeur. Il y avait le sommet des constructions en pierre qui ont été démolies depuis peu de temps ».



Ce type d'aménagement est bien identifié sur la tapisserie de Bayeux (dite la Reine Mathilde) relatant la conquête de l'Angleterre par les troupes du Duc de Normandie, Guillaume le Conquérant au XI^{ème} siècle. On y voit des mottes de terre identiques, surmontées de constructions en bois faisant office de tours de défense. Ce sont les ancêtres des châteaux forts. Des structures de terre similaires sont encore visibles dans notre région, à Cabanac, Hostens, Guillos, Cazenzuve, etc. d'autres, il ne reste que le nom du lieu-dit : « La motte » ou « Le castera ».

La motte de Luzier est implantée dans une zone très marécageuse comme bon nombre de ces édifices.

Un aménagement de ce type, au lieu-dit « La Motte », à Pineuilh (près de Sainte-Foy-la-Grande), implanté dans une ancienne tourbière, a fourni du matériel archéologique permettant de le dater avec précision des X^{ème} et XI^{ème} siècles (dendrochronologie).

Cette motte castrale signe un pouvoir seigneurial très ancien dans l'environnement proche du bourg de Saint Morillon mais l'intérêt qu'elle présente ne se limite pas au « reste archéologique » qu'elle constitue ; elle a aussi une valeur historique indéniable.

La motte de Luzier fut le siège d'une maison noble vassale du château de Landiras. L'ensemble faisait partie des biens considérables des Montferrand, famille de la plus ancienne et de la plus haute aristocratie régionale.

En 1573, un Gaston de Montferrand épouse une Jeanne de Lestonnac qui devient ainsi « Dame de Landiras » à la mort de Gaston de Montferrand en 1597, leurs fils hériteront des titres et des biens et, par accord du 30 juillet 1604, le nouveau baron de Landiras laissera à sa mère la jouissance de la « maison noble de La Mothe, appelée la Mothe de Luziers, autrement Darriet ». Elle s'y retirera entre 1604 et 1606.

Plus tard, le 30 juillet 1754, cette même maison noble de Luzier sera achetée par Charles de Secondat de Montesquieu (les Montesquieu possédaient encore le moulin et des terres alentour en 1811).

L'histoire serait assez banale si Jeanne de Lestonnac n'était pas la nièce de Michel de Montaigne qui, selon un chroniqueur, disait d'elle « *qu'il estoit difficile de connoistre si elle étoit plus belle en son corps qu'en son âme* ».

Et Jeanne, qui avait 24 ans lors de la publication des « Essais », n'était pas étrangère à la philosophie de son oncle.

C'est lors de son séjour à Luzier qu'elle conçut et prépara la fondation d'un établissement religieux qui devait être approuvé par le pape en 1607 : « l'institut des filles de Notre Dame ». Cet institut avait pour vocation l'éducation des filles (ce qui n'était pas une préoccupation majeure de l'époque) et sa règle portait la trace de l'humanisme de Montaigne, humanisme basé sur le respect de l'autre, sur le respect de l'homme. Cet institut devait connaître un succès certain puisque, en 1940, il comptait une centaine de Maisons de par le monde et qu'il est aujourd'hui présent dans quatre continents. Jeanne de Lestonnac devait être béatifiée puis sanctifiée au XX^{ème} siècle.

Le personnage est loin d'être banal et son œuvre, dans une époque si proche des guerres de religion (1562-1589), présente une évidente dimension politique.

Jeanne de Lestonnac

Jeanne Eyquem de Montaigne (protestante) sœur de Michel Eyquem de Montaigne, épouse le 5 mai 1555 un jeune magistrat bordelais du Parlement de Bordeaux, issu d'une vieille famille bordelaise: Richard de Lestonnac (catholique).

L'année suivante, Jeanne naît dans l'hôtel de la famille à Bordeaux. Elle est vraisemblablement baptisée à la cathédrale Saint André. L'un des trois lieux où l'on baptisait avec l'église Sainte Croix et Saint Seurin.

L'acte de baptême a cependant disparu.

Elle était le premier petit-enfant de Pierre Eyquem et Antoinette de Louppes parents de Michel et Jeanne Eyquem. Jeanne était l'aînée de sept enfants (Jeanne, Guy-Audet, Roger, Jeanne, Jacqueline, Françoise, Jacqueline).

Le 22 septembre 1573, en l'église Saint Eloi de Bordeaux Jeanne de Lestonnac (elle a 17ans) épouse Gaston de Montferrand, Soudan de la Trau, Baron de Landiras et autres lieux, membre du Parlement de Bordeaux.

Le contrat de mariage est dressé le 12 septembre par Me Jehan Castaigne, notaire et tabellion royal, avec une dot royale de 5.000 livres tournois et en particulier trois robes de noce.

Elle partage son temps entre Bordeaux et Landiras, vit avec son époux durant 24 ans et élève cinq enfants (deux fils et trois filles).

Veuve en 1597, elle a 41 ans, Jeanne continue à s'occuper de ses enfants. L'aîné décède peu après son père. Pendant 6 ans, elle se consacre à sa famille et à la paroisse de Landiras.

A 47 ans, laissant à son fils François la responsabilité de la famille et du château de Landiras, elle rentre au Monastère des Feuillantines, près de Toulouse, et devient Soeur Jeanne de Saint Bernard, le 11 juin 1603.

Ne pouvant supporter les règles austères de l'Ordre, elle quitte (malade) le couvent pour revenir dans le Monde et partage alors son temps entre Bordeaux, Landiras et la terre de Lamotte-Darriet à Saint Morillon.

Le 6 mars 1606, sur les conseils du Père de Bordes, bordelais et professeur de théologie, elle rencontre le Cardinal François de Sourdis, archevêque de Bordeaux.

Avec lui, elle étudie le projet de création d'un institut au service de l'éducation des Jeunes filles à l'instar des Jésuites. Ce projet, adressé à Rome, est accepté et signé par le Pape, sa Sainteté Paul V, le 7 avril 1607.

Le 29 janvier 1608, la Compagnie de Marie-Notre-Dame voit le jour par son agrégation à l'Ordre du Saint Esprit. Les deux filles de Jeanne, Marthe et Madeleine et deux autres jeunes filles entrées au Monastère de l'Annonciade, parviennent à la rejoindre le 8 novembre 1620 après bien des péripéties, rue du Hâ, dans le local mis à leur disposition par le Cardinal de Sourdis. Après deux ans de noviciat, elles font profession le 18 décembre 1622.

C'est au Prieuré du Saint Esprit, fin février 1608, que la Compagnie de Marie-Notre-Dame débute son activité avec Jeanne de Lestonnac, Serene Coqueau, Madeleine de Landrevie, Elisabeth de Maisonneuve et Marguerite de Poyferre.

Jeanne de Lestonnac reçoit en don du Cardinal de Sourdis, la chapelle du Prieuré de Saint Esprit (prés du château Trompette), le 26 février 1608. Elle doit acheter elle même la maison pour installer la communauté, puis le Jardin.

La ville de Bordeaux lui octroie deux terrains vacants, voisins. Le 1er mai 1608 a lieu la cérémonie au cours de laquelle Jeanne et ses compagnes reçoivent "l'habit religieux". Le voile noir pour Jeanne de Lestonnac, considérée dès le début comme Supérieure. Le voile blanc pour les autres.

De nouvelles maisons de l'Ordre voient le jour dans différentes régions. En 1640, on en comptait environ une trentaine. En 1985, on dénombre 19 communautés en France, plus d'une centaine en Espagne, trois en Angleterre, en Hollande.

Au Burundi et au Pérou, deux en Belgique et au Paraguay, une aux Philippines, quatre au Japon, six en Italie et au Zaïre, une en Irlande, neuf au Brésil, treize en Argentine, dix au Chili, trente six en Colombie, vingt et une au Mexique et neuf aux Etats-Unis.

Les tribulations n'étaient cependant pas terminées pour Jeanne de Lestonnac qui après avoir dirigé l'Ordre durant 15 ans n'est pas réélue.

De nouvelles religieuses ont succédé aux premières, employées dans les diverses fondations. De plus, des intrigues se sont nouées.

Pendant trois ans, Jeanne de Lestonnac continue son travail, même humiliée par la nouvelle Mère. Trois ans plus tard, cependant, elle redevient Supérieure de l'Ordre et le reste jusqu'à l'âge de 82 ans. Infirmes et malade, elle décède deux ans plus tard, le 2 février 1640, jour de la Purification.

Elle est ensevelie dans la crypte de la chapelle de la rue du Hâ. A la Révolution, ses restes sont confiés à un parent, M. Galatheau, descendant de la famille de Michel Montaigne, qui les cache dans un clavecin. Découverts, ils sont enterrés par esprit de vengeance et de profanation avec le cadavre d'un cheval dans le jardin du collège des Jésuites (le collège de la Madeleine, aujourd'hui lycée Montaigne).

Grâce à la ténacité d'une religieuse de l'Ordre, Mère du Terrail, on découvre les restes de la Fondatrice le 23 novembre 1822. Ils sont transférés le 28 décembre 1822, 45 rue du Palais Gallien où ils sont encore vénérés dans la chapelle de l'Institution.

Après de longs rapports et de minutieux examens, le Pape Léon XIII proclame le 23 décembre 1900 (Feltin), ou septembre (Lavergne), Jeanne de Lestonnac "Bienheureuse". Le 15 mai 1949, elle est canonisée par Sa Sainteté Pie XII et devient Sainte Jeanne de Lestonnac.

Parmi les faits ayant servi à la cause de la Béatification de Sainte Jeanne de Lestonnac, citons:

-LE MIRACLE DE NARBONNE où Soeur Marie Louise Farines religieuse du monastère de Narbonne, atteinte de phtisie Pulmonaire, recouvre la santé le 23 février 1865 après avoir imploré le secours de la Bienheureuse. Cette religieuse était encore en vie en 1904.

-LE MIRACLE DE TOULOUSE concerne Soeur Zélie Bayssade du monastère de Notre Dame de Toulouse qui après une neuvaine en l'honneur de la Bienheureuse est guérie subitement d'une Paraplégie occasionnée par une méningite et une maladie de l'épine dorsale, le 14 août 1867.

-LE MIRACLE DE MANRESA (Espagne) où Soeur Antonia Coma Y Rotges, religieuse capucine du monastère de Manresa, après avoir prié la Bienheureuse est guérie instantanément d'une tumeur cancéreuse, le 8 septembre 1886. La "Miraculée" vivait encore en 1904.

La statue de sainte Jeanne de Lestonnac, érigée dans l'église romane de Landiras, et la plaque commémorative apposée au dessous rappellent aux habitants de la commune que l'ancienne Baronne de Landiras, Marquise de Montferrand, fut de son temps un témoin privilégié et un apôtre convaincu de l'œuvre éducative de l'église catholique.

Aujourd'hui, Landiras est devenu un lieu de passage et de Pèlerinage des "filles" de Notre Dame qui viennent se recueillir dans l'église Saint Martin où tant de fois Jeanne pria. Elles visitent aussi les ruines qui subsistent encore du château de Montferrand situé à proximité de l'ancienne chapelle de Brax (XIIIème siècle) qui tombe en désuétude.

Depuis quelques années, les religieuses de Bordeaux possèdent un chalet dans le bourg de Landiras, dénommé Chalet Lestonnac. Ayant renoué avec le passé, elles y viennent fréquemment passer quelques journées et se reposer des fatigues de l'enseignement qu'elles dispensent dans l'institution de la rue du Palais Gallien. Elles continuent ainsi l'œuvre de la Fondatrice, créée voici près de quatre siècles.



L'ancienne chapelle des Filles de Notre-Dame, congrégation fondée par la nièce de Montaigne, Jeanne de Lestonnac, pour éduquer les jeunes filles notamment celles arrachées à leur famille réformée est actuellement ... le « Temple du Hâ », au 32 rue du Commandant Arnould (anciennement rue du Hâ) 33000 Bordeaux . Désaffecté pendant la Révolution, ce bâtiment a été affecté au culte protestant par Bonaparte en 1803 ; le premier culte fut célébré le 1er décembre 1805 sous la présidence du pasteur Martin.



Plaque en marbre apposée sur le mur du moulin de Luzier

DESCRIPTION

Au milieu du XIX^{ème} siècle, deux ailes de communs encadrant la demeure formaient une cour carrée fermée d'une grille au Sud-ouest. De cet ensemble important seules subsistent la clôture et une des ailes latérales fort remaniée mais qui, de toute façon, ne semblait pas antérieure au premier tiers du XIX^{ème} siècle.

Ce bâtiment, qui fut une beurrerie coopérative pendant près de quarante ans avant la première guerre mondiale, est aujourd'hui transformé en gîte, propriété de M. Bron.



SOURCES :

Texte de Philippe Delpech

« Châteaux et maisons de campagne du canton de La Brède » TER Histoire de l'Art-Université Bordeaux III (1978) P. Maffre – Conseil régional Aquitaine (Service du Patrimoine et de l'Inventaire)

www.vallee-du-ciron.com

DOMAINE DE LA FLOUQUETTE



« Flou » signifierait « bois » et « Flouquette » « petit bois ».

HISTORIQUE

Avant la Révolution, la Flouquette faisait partie des domaines de Montesquieu: elle n'était alors qu'un rendez-vous de chasse qui comportait seulement 5 pièces.

A l'époque du Directoire, c'est un nommé Bontemps du Barry qui l'agrandit, en lui donnant son allure actuelle, dans la tradition des demeures du bordelais que les élèves de Victor Louis ont édifiées.

Cela explique les deux façades différentes : celle du Nord, surélevée, et celle du Midi, basse et coiffée d'un toit en pente douce.

Les descendants de Bontemps du Barry ont laissé la place à la famille Roullet. M. Roullet, haut magistrat, fut un des premiers avocats qui s'occupèrent de la défense de Madame le Duchesse de Berry; en reconnaissance, celle-ci lui offrit son rouet. Les lettres du voisin Laisné laissent imaginer qu'à cette époque, la Flouquette était comme il le dit: "un petit paradis".

La famille Bergonié en fit l'acquisition en 1913. Le docteur Jean Alban Bergonié est à l'origine de la prospérité de ce domaine.

Jean Bergonié est une personnalité originale, brillante, visionnaire, qui honore sa profession.

Illustrant la pluridisciplinarité, il a déployé une activité de grande ampleur, associant soins, enseignement et recherche. Il a été précurseur dans plusieurs domaines : physique et électricité médicales, débuts de la radiologie, puis de la cancérologie, communication en tant que journaliste médical.

Durant la première guerre mondiale, il inventa un électro-aimant capable de localiser et d'extraire les projectiles inclus dans les tissus.

Préoccupé par la rééducation et la réinsertion des grands blessés, il reçoit des poilus convalescents en son domaine de la Flouquette, annexe de l'hôpital de La Solitude (à Martillac).



En marge de ses recherches, le professeur avait créé un élevage de porcs en liberté dans la chênaie qui s'étendait derrière la "Ferme". Plusieurs animaux furent présentés dans des concours agricoles et y furent primés, comme en attestent encore aujourd'hui les plaques apposées sur le linteau d'une dépendance appelée "Rouve". Un taureau de son élevage fut envoyé en Cochinchine pour la reproduction...

Durant la de guerre 1914-18, Bergonié dirigeait un hôpital militaire à Martillac et il avait converti une partie de la Flouquette en maison de repos qui recevait les blessés convalescents...

Aujourd'hui la Flouquette est la propriété de la famille Beau de Loménie qui héberge ses visiteurs en chambre d'hôtes et gîtes ...



Jean Alban BERGONIE (1857-1925)

Jean Alban BERGONIE est né le 7 octobre 1857 à Casseneuil, dans une maison située au cœur du village (à proximité de l'ancienne mairie) au sein d'une famille modeste.

Il fait partie des pères fondateurs de ces formations hospitalières pluridisciplinaires que sont les centres anticancéreux, destinées à faire face à tous les problèmes diagnostiques et thérapeutiques que posent les nombreuses variétés de tumeur. Docteur en médecine et professeur agrégé de physique médicale la même année à vingt-six ans, son enseignement, toujours soigneusement préparé, suit les progrès importants à cette époque.

C'est dans le domaine de la recherche qu'il se distingue d'abord. Ses travaux sont contemporains de ceux de roentgen. Quelques semaines après lui, Bergonié publie ses observations sur les rayons x, avec une vue prospective de leurs applications et il ne cesse d'accumuler les expériences de laboratoire. en 1906, il établit la « loi de Bergonié et Tribondeau » sur la corrélation entre la fragilité des cellules aux rayons x et leur activité reproductrice : plus des cellules se multiplient, plus elles sont radiosensibles.

Faites sur l'appareil génital des animaux de laboratoire, ses observations s'appliquent aussi aux tumeurs, surtout à celles composées de cellules polymorphes sans autre fonction définie que la reproduction. Clinicien ayant un grand sens d'observation, il pose les bases de l'irradiation des tumeurs malignes, ou radiothérapie. Il est aussi un précurseur dans la chirurgie de guerre, s'interrogeant dès 1898 sur l'intérêt des rayons x pour détecter des projectiles et en faciliter l'extraction.

en 1914, à 57 ans, il demande à servir dans les hôpitaux chirurgicaux de l'avant. Grâce à un « électro-vibreux » de son invention, de nombreux blessés seront sauvés, comme en témoignent plus de trois cents comptes rendus opératoires.

Dès 1905 il se préoccupe de la protection contre les rayons x, mais il n'en tient pas compte pour lui-même et doit être amputé en 1912 d'un doigt de la main droite sur lequel s'est développé un cancer radio-induit.

en 1922, tout le membre supérieur est sacrifié, trop tard pour empêcher le développement de métastases pulmonaires qui l'emporteront. cet homme à la forte personnalité est éclectique. Il apporte beaucoup à la physiologie, s'occupe de l'ergothérapie (rééducation par le travail) des blessés de guerre et du traitement de l'obésité. Il est également promoteur de l'esperanto, coureur cycliste et remarquable chasseur. Voyageur infatigable, il est un des organisateurs du 1er congrès égyptien de médecine en 1903.

Sa grande œuvre demeure d'avoir été un des initiateurs des centres anticancéreux, aidés par son ami Paul Straus. Ce dernier, ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale, permet l'essor de cette discipline, qu'est alors la carcinologie.

A la pose de la première pierre de la fondation qui allait porter son nom, Jean Bergonié est élevé sur son brancard à la dignité de grand-croix de la légion d'honneur, avant de mourir quinze jours plus tard.



Maison natale de Bergonié

DESCRIPTION

Le domaine s'étend sur 30ha de bois, vignes et prairies.

Le logis de plan rectangulaire, couvert d'une toiture à croupes de tuiles creuses, peut remonter au tout début du XIXème siècle. La symétrie des ouvertures, les portes à linteau en arc plein-cintre, l'allongement du plan, lui donnent un aspect néo-classique certain.





Ecuries



Logis

SOURCES :

Texte de Marie Pierre Beau de Loménie (propriétaire du domaine de la Flouquette)

« Châteaux et maisons de campagne du canton de La Brède » TER Histoire de l'Art-Université Bordeaux III
(1978) P. Maffre – Conseil régional Aquitaine (Service du Patrimoine et de l'Inventaire)

http://www.fnclcc.fr/fr/patients/dico/definition.php?id_definition=199

CHÂTEAU LAGRAULET

Selon E. Guillon, Lagraulet serait, une ancienne maison noble ; la carte de Belleyme l'indique comme étant un hameau.

Elie-Louis Dufaure de Lajarte y possédait un domaine de 41 journaux de vignes et bois qui fut vendu à Jean Guillemin, cultivateur de Saint Morillon, le 24 Thermidor an II.

En 1846, alors que cette famille le possédait encore, plusieurs bâtiments en marquaient toujours le centre.

Aujourd'hui, seule une partie de la grande construction, située au Nord-ouest, reste debout. Il s'agit d'anciennes écuries qui semblent remonter au début du XIXème siècle.

Un chalet basque bâti vers 1900 remplace, selon les dires de ses occupants, l'ancien « château ».

FERME DU JAU



HISTORIQUE

Les origines de cette ancienne ferme remonteraient aux XVIème-XVIIème siècles.

La famille Calvimont possédait, à la fin du XVIIIème siècle, un bien appelé le Jau situé au Nord du village de Saint Morillon. Son chef lieu consistait en « une maison à plusieurs chambres et autres bâtiments ».

La ferme désignait sous l’Ancien Régime un contrat par lequel un domaine était donné en location à un fermier. Par extension, ce terme a désigné l’ensemble d’une exploitation agricole.

C’est en ce lieu que les tenanciers venaient payer leur cens.

Le cens est une redevance fixe due au seigneur pour la maison et les terres, ou "censive", qu'il tient de lui.

Le censier désigne, encore aujourd'hui, le fermier ou plus péjorativement le paysan, donc celui qui n'est pas monté dans l'échelle sociale, qui n'a pas droit à la parole, qu'on mépriserait presque bien qu'il paye le cens.

Le mot "cens" a désigné au Moyen Âge deux types de redevances distincts. D'une part, le cens est la redevance que devait annuellement un serf ou tout autre non -libre comme marque de sa dépendance envers son seigneur: c'est le "chevage" ou "chef cens" (cens par tête) des serfs, ou le cens en argent et en cire de ceux qui se sont "recommandés" à une église. Cette signification du mot disparut avec la quasi - extinction du servage dès la fin du Moyen Âge.

D'abord mixte, en nature ou en argent, le cens fut progressivement transformé par les seigneurs à court de numéraire en redevance fixe en argent; mais le pouvoir d'achat de la monnaie ayant baissé considérablement et régulièrement à partir du XIIIème siècle, le cens ne fut bientôt que d'un maigre rapport pour le seigneur. Cependant, étant la redevance reconnitive de l'existence du droit éminent du seigneur, le cens fut toujours jalousement perçu, parce que dans son sillage se trouvaient des droits substantiels sur les héritages (le "relief", l' "échoîte") et sur les transactions ("lods et ventes"). C'est pourquoi le cens, irrachetable, fut la plus généralisée des redevances seigneuriales jusqu'en 1793. Des "censiers", ou "terriers", tenus à jour enregistraient les sommes dues par chaque censitaire, qui devait en outre faire acte de "reconnaissance" lors de son entrée en jouissance, puis à dates fixes.

Le cens doit plutôt être considéré comme un impôt local que comme un loyer: il correspond spécifiquement à la prestation de justice et de sécurité que la seigneurie (ou la ville souveraine) doit assurer à ses habitants. C'est donc le revenu noble par excellence.

La suspension effective du cens, universellement réclamée en 1789, est due autant au caractère humiliant de cette institution qu'à son poids proprement économique.

Les archives de 1789-1790 apprennent que le domaine du Jau figure parmi les trois biens confisqués et vendus aux enchères comme le sont aussi château Bel Air et le presbytère.

Il faut attendre des temps plus calmes pour que la ferme reprenne une vie agricole normale.

Un M. Mignot l'achetait le 26 Ventôse an II, avec les 98 journaux qui en dépendaient.

En 1846, on ne voyait plus traces des autres constructions.

DESCRIPTION

Il ne reste plus aujourd'hui au Jau qu'un ancien logement de paysans flanqué d'une remise et d'une grange qui semblent remonter au XVIIIème siècle.

L'imbrication des toits et la forme des ouvertures traduisent les phases successives de la construction de cette ferme.

Elle est née vraisemblablement de l'adjonction d'une seconde habitation à la maison primitive. En effet, elles disposent chacune d'une entrée, d'une grande pièce avec cheminée et d'une trémie pour accéder au grenier.

La ferme conserve plusieurs parties d'origine, en particulier les deux cheminées, de facture différente. La plus intéressante est celle qui incorpore à sa construction un arc de décharge datée du XVIème siècle.

Celui-ci, en effet, est nécessaire car le manteau monolithe, de plus de deux mètres de long, et la cheminée construite en briquettes représentent un poids considérable. Bien qu'elle repose sur deux corbeaux, eux-mêmes appuyés sur deux piliers en pierre de taille, le risque de briser la pierre n'est pas à écarter. Le poids total est donc évacué sur les côtés par l'arc de décharge.

La ferme possède un bel évier en pierre des XVIème- XVIIème siècles.

Jusqu'au milieu du XXème siècle, les fermes, même d'une certaine importance, ne connaissent pas l'eau courante. Pour couvrir les besoins des hommes et des animaux, elles disposent alors d'un puits (Cf. p) ou d'une source. A l'intérieur, le mobilier de cuisine se réduit l'indispensable, des placards, un foyer, un évier. Dans la région, de nombreux évier, réalisés selon la même technique, sont constitués d'un bloc de pierre de plus d'un mètre de long, creusé de 6 à 7 centimètres, d'un rebord assez large pour y déposer le récipient à eau, et d'une évacuation vers l'extérieur. Ces évier, précieusement conservés aujourd'hui, servaient encore dans les années 1950.

La ferme du Jau est une propriété privée qui appartient actuellement à M. Gorce.

SOURCES :

« Patrimoine des communes de la Gironde » - FLOSHIC Editions

« Châteaux et maisons de campagne du canton de La Brède » TER Histoire de l'Art-Université Bordeaux III
(1978) P. Maffre – Conseil régional Aquitaine (Service du Patrimoine et de l'Inventaire

<http://jeanluc.lobbedez.free.fr/fermes.htm>

MAISON NOBLE DE TAILLEPRIME



Tailleprime se situe entre le Gât-Mort et la route de Saint Morillon à Saint Selve.

HISTORIQUE

Malgré l'apparente ancienneté de cet édifice, aucun document n'a pu apporter des éclaircissements sur ses origines, ses propriétaires ou les diverses étapes de sa construction.

La tradition locale en fait une maison seigneuriale qui aurait appartenu aux Montesquieu.

Il paraît pourtant étonnant que Tailleprime ne figure pas sur la carte de Belleyme comme un fief, et surtout, tous les biens de Montesquieu ayant été placés sous séquestre, qu'elle n'apparaisse pas dans la liste de ceux-ci.

Selon M. Ardurats, Tailleprime appartenait au temps des Montesquieu à un receveur fiscal ; le nom Tailleprime viendrait effectivement du mot « taille ».

Histoire de la taille



La taille est un impôt roturier de l'Ancien Régime. La taille est l'impôt direct par excellence mais de nombreux privilégiés en sont exemptés (nobles, clergé, voire de nombreuses villes), sa charge repose avant tout sur la paysannerie.

À l'époque médiévale, la taille est prélevée par le seigneur sur les sujets de son domaine en contrepartie de sa protection ; nobles et clercs en sont exempts tandis que les serfs sont déclarés « taillables à merci ». À partir du XII^e siècle, les communautés villageoises revendiquent l'« abonnement de la taille » afin de régulariser le montant et la périodicité de cette redevance arbitraire.

Progressivement, le terme de « taille » est employé pour désigner le prélèvement du roi sur ses sujets, pour la même protection militaire. Cette taille royale est un impôt direct annuel, réparti entre les sujets et les terres non exemptées. Impôt exceptionnel à l'origine, payé en remplacement du service militaire, la taille royale est transformée par la grande ordonnance royale de novembre 1439 (à la fin de la guerre de Cent Ans) en taille perpétuelle, justifiée par la création d'une armée permanente.

Impôt de répartition, son montant est fixé chaque année par le Conseil du roi, qui en répartit la charge entre les trente-deux généralités. Les intendants partagent à leur tour la taille entre les différentes circonscriptions du royaume jusqu'aux paroisses. Les sergents des tailles collectent auprès des taillables l'impôt dont ils ont fixé le montant. Ces collecteurs sont personnellement responsables de la rentrée des sommes dues au souverain.

On distingue les pays de taille personnelle (la majorité du royaume) - dont le clergé, la noblesse, les marchands des villes, les universitaires et les étudiants sont exemptés - avec un impôt qui est calculé en fonction du patrimoine et des revenus de chaque contribuable ; et les pays de taille réelle (les régions méridionales), où la contribution touche les terres roturières uniquement et est fixée en fonction de la superficie de l'exploitation et de sa rentabilité.

Dans les pays d'élection, le montant de la taille, le plus souvent personnelle, est fixé autoritairement par les élus de délégués des États, devenant fonctionnaires royaux ; dans ces pays, achats d'offices et corruptions deviennent monnaie courante pour l'obtention d'une exemption. En revanche, dans les pays d'États (Bretagne, Artois, Hainaut, Bourgogne, Provence, Languedoc), la répartition est plus juste : l'assemblée des États provinciaux négocie le montant global avec l'intendant de la généralité, vote et répartit la taille généralement réelle ; ainsi est exclue toute considération de rang du propriétaire (noble ou clerc) pour ne considérer que la qualité du bien, roturier ou non. Alors que l'assiette fiscale se réduit progressivement, la part revenant à chacun des imposés a tendance à augmenter considérablement au XVII^e siècle, sous Richelieu et Mazarin, provoquant des révoltes populaires dans plusieurs régions. À partir de la fin du XVII^e siècle, la monarchie renonce à augmenter les impôts directs. Des projets sont élaborés pour rendre l'impôt plus juste et plus rentable (la couronne est en déficit permanent), mais aucun n'aboutit.

Jusqu'en 1789, la taille reste la principale contribution directe. Objet de nombreux ressentiments, elle disparaît avec la refonte révolutionnaire des institutions.

Les intendants responsables de la levée de l'impôt virent leurs attributions s'élargir. Ils présidaient à la répartition de la taille, pouvaient recourir à la force publique et enfin devenaient chefs de la police. Par leur tâche de chefs de l'administration, ils devaient développer des activités économiques pour améliorer les rentrées de deniers dans les caisses royales.

DESCRIPTION

La demeure flanquée d'une aile de communs en retour et deux corps de bâtiments les précédant au Sud-ouest dessinent une cour carrée clôturée d'un mur dans lequel s'ouvre un passage ? Ce vaste ensemble est entièrement construit en moellons, seuls les encadrements des baies et les chaînes d'angle sont en pierre de taille ; des couvertures de tuiles creuses coiffent ces constructions.

La demeure se compose de trois éléments distincts : un pavillon à deux étages, un corps de logis à étage, un troisième élément couvert en appentis aujourd'hui utilisé comme grange et dont les divisions intérieures ont disparu. Une seule pièce occupe chaque niveau du pavillon ; le plancher qui séparait les deux niveaux supérieurs n'existe plus. Le bâtiment qui le jouxte compte quatre salles et abrite l'escalier.

La façade principale, sur la cour, est percée au Nord-ouest de trois fenêtres à appui saillant ; un linteau en arc segmentaire couvre la plus basse, un meneau et une traverse divisent la baie médiane. L'ouverture de l'étage supérieur, de dimensions plus réduites, est couverte d'un linteau en anse de panier ébrasé.

Au rez-de-chaussée du logis se trouvent : une porte à linteau mouluré en arc plein-cintre dont le piédroits forment pilastres, une baie rectangulaire et une fenêtre symétrique rectangulaires éclairent les chambres hautes.

Une corniche couronne cette élévation.

Du côté de la façade postérieure, toutes les ouvertures sont rectangulaires. Les deux étages du pavillon possèdent chacun une fenêtre ? Une porte et une fenêtre percent le rez-de-chaussée du logis. La façade latérale Nord-est, aveugle, présente des traces d'arrachement : départ de mur et toit à deux pans.

L'aile Sud-est des communs abritant des granges et le bâtiment qui la précède les anciens logements des paysans, présentent des percements irrégulièrement disposés, à linteau en arc plein-cintre, ou rectangulaires.



Anciens chais